



Ministère
des Finances
Imposition et registre
des biens

Déclaration du vendeur de tabac en gros enregistré

Conformément à la *Gasoline Tax Act* (loi de la taxe sur l'essence)
RR.S.P.E.I. 1988

Envoyez à :

Ministère des Finances
Imposition et registre des biens
C.P. 1330, Charlottetown, PE C1A 7N8

Livrez à :

95, rue Rochford
Immeuble Shaw, rez-de-chaussée sud
Charlottetown, PE C1A 3T7
ou n'importe quel bureau d'Accès Î.-P.-É.
Tél. : 902-368-4070 Téléc. : 902-368-6164
Site Web: www.princeedwardisland.ca
Courriel : taxandland@gov.pe.ca

Accès à l'information et protection de la vie privée

Les renseignements personnels sur le présent formulaire sont recueillis en vertu de l'alinéa 31 c) de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* (loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée) et serviront à l'administration et à l'application de la taxe. Toute question concernant la collecte et l'utilisation de ces renseignements peut être soumise au directeur des Services ministériels et de l'administration de l'impôt, C.P. 2000, Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8 902-368-5137.

Fin du mois	Numéro du compte

La date limite pour le dépôt et la remise est 15 jours après la fin de la période visée par cette déclaration, même s'il n'y a aucune redevance à payer.

Nom de l'entreprise:

Adresse de l'entreprise:

Méthode de vente	Total des ventes de tabac (y compris le tabac retiré du stock pour le vendeur)		\$
	Déduire :		
	Ventes à l'extérieur de l'Île-du-Prince-Édouard		\$
	Ventes à d'autres grossistes		\$
	VENTES IMPOSABLES À L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD		
	Taxe prélevée sur le tabac (y compris la taxe sur le tabac du stock pour son usage)		
	PAIEMENT INCLUS DE LA TAXE À PAYER <i>(Écrire le chèque à l'ordre du ministre des Finances)</i>		\$

Méthode d'achat	Total du tabac acheté au cours du mois		\$
	Taxe sur le tabac en gros calculé sur les achats		\$
	Déduire la taxe calculée sur ce qui suit :		
	Ventes à l'extérieur de l'Île-du-Prince-Édouard		\$
	Ventes à d'autres grossiste		\$
	Tabac retourné aux fabricants, etc.		\$
	DÉDUCTIONS TOTALES		\$
	Taxe nette sur le tabac calculée sur les achats		\$
	PAIEMENT INCLUS DE LA TAXE À PAYER <i>(Faire le chèque à l'ordre du ministre des Finances)</i>		\$

J'atteste que les renseignements apparaissant ci-dessus sont exacts à ma connaissance.

Signature

Titre

Date

Envoyer la déclaration avec la remise :

Commissaire provincial des impôts
C.P. 1330
Charlottetown, PE C1A 7N1

Ou livrez à:

95, rue Rochford, immeuble Shaw
1^{er} étage
Charlottetown

Ou n'importe quel Accès Î.-P.-É.

Pour plus d'information, composez le 902-368-4070 (tél.) ou le 902-368-6164 (télééc.), envoyez un courriel à taxandland@gov.pe.ca ou consultez notre site Web à www.princeedwardisland.ca